



Centre Régional de la Propriété Forestière
BRETAGNE – PAYS DE LA LOIRE



Rennes, le 14 mai 2018

N/Réf. : MC/VV/214.18

Monsieur le Maire
Mairie de La Trinité sur Mer
Place Yvonne Sarcey
BP 84
56470 LA TRINITE SUR MER

Monsieur le Maire,

Nous avons étudié avec attention le PLU de la commune de la Trinité sur Mer.

Nous vous prions de trouver ci-joint l'avis du Centre Régional de la Propriété Forestière concernant ce document.

Veillez croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Directeur,
Le Délégué Régional

M. COLOMBET



Centre Régional de la Propriété Forestière
BRETAGNE – PAYS DE LA LOIRE

Document d'Urbanisme

Avis du Centre National de la Propriété Forestière Délégation de Bretagne – Pays de la Loire

Nature du Document d'Urbanisme : PLU approuvé le 26 décembre 2013

Territoire concerné : commune de LA TRINITE SUR MER (56)

Nature de la demande : Avis sur le projet de modification n°1 par arrêté du 5 avril 2018.

Date de réception du courrier : 20 avril 2018

Observation technique du CNPF : Votre projet n'appelle aucune observation de notre part.

Avis du CNPF : avis favorable

Fait à Rennes, le 14 mai 2018

Pour le 1^{er} Vice Président et par délégation


Le Directeur

A. GUYON